

Règles de vie de la cour



Voici le règlement à respecter pour que chaque élève se sente en sécurité et puisse jouer sur la cour.

1- Les terrains de football et basket

- Des zones ont été définies afin de limiter le brassage des élèves. Elles doivent être respectées.
- Les terrains sont exclusivement réservés aux joueurs
- De 12H à 12H30, les terrains sont à disposition des enfants en fonction des zones réservées à chaque niveau de classe avec les ballons de la cantine.
- Il est interdit de jouer au **ballon** ou au **tennis de table** lorsque tous les enfants sont sur la cour : **8H15 à 8H30, 11H45 à 12H, 13h20 à 13h45 et 16H35 à 17H10.**
- Les limites des terrains doivent être respectées sérieusement ainsi que les zones de chaque niveau de classe.
- Les terrains sont exclusivement réservés aux joueurs
- Les plannings des classes ayant accès aux terrains doivent être respectés, ils sont affichés sur la porte de l'accueil de l'école. Il n'y a pas d'échange ou d'invitations possibles.
- Il est interdit de se pendre aux cages, de se jeter dans les filets ou de tirer dessus.
- Le jeu au pied avec ballon est interdit en dehors du terrain.

2- La table de ping-pong

- Il est interdit de monter sur la table et de jouer sous la table
- Seul le matériel de ping-pong est utilisable sur cette table.
- Le planning est affiché sur la porte du secrétariat.

3- Le préau

Par temps de pluie

- Aucun jeu n'est sorti de la classe
- Les élèves restent sous le préau sans courir
- L'espace étant limité, les jeux sont restreints et calmes

Par temps de neige, il est interdit :

- de jeter des boules de neige
- d'envoyer par quelque moyen que ce soit de la neige sur ses camarades.

4- Les espaces interdits aux jeux

- Le porche de la cantine
- L'impasse Jean Berger (menant à la BCD)
- Devant le portillon au moment des sorties
- La zone zébrée devant le grand portail
- Dans les toilettes
- Dans la cour, il est interdit de :
 - Soulever les grilles d'eau pluviale
 - Grimper aux arbres, aux murs et aux porte-manteaux
 - Monter debout sur les bancs
 - Tirer sur les branches des arbres.

5- Jeux / Jouets

Des caisses de jeux sont mises à disposition à la récréation.

Les enfants sont autorisés à apporter uniquement des billes (de petite taille, à partir du CE1), des cerceaux, des élastiques, des cordes à sauter et des jeux de cartes « de société ».

Tout nouveau jeu ou objet à la mode sera soumis à l'accord de l'équipe éducative.

Les jeux à piles et autres jeux électroniques, les balles de tennis et balles rebondissantes, les jouets (type petites voitures, poupées, etc.)

Les cartes suscitant des échanges sont interdits.

L'école s'autorise à interdire tout objet jugé inopportun.

6- Environnement

Chacun doit jeter ses papiers à la poubelle, afin d'évoluer dans une cour propre. Chaque jour, une classe est responsable de la propreté de la cour.

7- Accès aux toilettes

Il est limité à **10 élèves** (5 filles et 5 garçons). L'élève ayant besoin d'aller aux toilettes doit impérativement venir demander à un adulte. Il doit utiliser la **roue** afin de comptabiliser le nombre d'enfants présents dans les toilettes.

Les toilettes doivent rester propres par respect pour les camarades et le personnel de service. Des pictogrammes rappellent ces règles dans les toilettes.

8- Attitude responsable

Toute violence verbale et/ou physique sera sanctionnée.

En cas d'incident, l'élève s'adresse en priorité à un enseignant ou aux personnels.

L'élève responsable d'un incident doit accompagner son camarade auprès d'un adulte de l'école.

Les enfants s'engagent à respecter les espaces réservés à chaque âge : cour maternelle et cour primaire.

Les parents s'engagent à ne pas intervenir sur la cour auprès des élèves mais s'en réfèrent à l'équipe éducative.

Engagement

« En signant ce règlement je m'engage à le respecter. »

Signature de l'élève

Signature des parents

Signature du Directeur

